



Goma, 2026

LE PACTE CITOYEN EN DOUZE MESURES

Programme national de refondation

La déclinaison complète du programme : actions concrètes par mesure, neuf axes sectoriels, grille de mise en œuvre — institution responsable, garanties, financement, évaluation — et indicateurs de suivi vérifiables.



Sommaire

N°	Mesure	Institution responsable
01	Mettre fin à la tyrannie	Assemblée nationale constituante, sous l'autorité du Collège des fondateurs et du Conseil de la révolution.
02	Arrêter la guerre	Comité de suivi du cessez-le-feu, coprésidé par les parties, avec les Nations unies et une garantie internationale de mise en œuvre.
03	Rétablir l'autorité de l'État	Gouvernement de la transition, sous le contrôle du Comité exécutif et l'autorité du Conseil de la révolution.
04	Restaurer la démocratie et l'État de droit	Cour suprême, Commission de justice du Front et Cour constitutionnelle provisoire.
05	Rétablir les libertés fondamentales	Ministère de l'Intérieur réformé, sous l'impulsion du Secrétariat général et l'arbitrage du Conseil de la révolution.
06	Réconcilier les Congolais et reconstruire la cohésion nationale	Commission nationale de vérité et de réconciliation, présidée par une personnalité civile, appuyée par les Nations unies et les Églises.
07	Relancer le développement par la bonne gouvernance	Commissariat aux comptes du Front, relais de l'Inspection générale de l'État, sous l'autorité du Comité exécutif.

08	Instaurer un dialogue sincère et permanent avec tous les pays voisins	Cellule diplomatique du Front, rattachée à la Présidence, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères.
09	Rétablir la crédibilité internationale du pays	Ministère des Finances et Cellule diplomatique, sous l'arbitrage de la Présidence.
10	Neutraliser tous les groupes armés nationaux et étrangers	État-major général des forces armées de la transition, sous le contrôle conjoint du Conseil de la révolution et du Comité exécutif.
11	Mettre fin à l'utilisation des mercenaires	Conseil de la révolution, par décision directe et publiée, sur proposition de l'état-major.
12	Ordonner le retrait, sans délai, de toutes les troupes étrangères	Conseil de la révolution, sur proposition de la cellule diplomatique et de l'état-major ; exécution par le ministère de la Défense.

Les douze mesures

Le pacte citoyen en douze mesures est le cadre d'action immédiat du Front. Chacune est présentée selon la même grille : le problème visé, les actions, l'institution responsable, les garanties, le financement, l'indicateur d'évaluation et l'échéance.

01. Mettre fin à la tyrannie

Le problème — Un pouvoir qui se maintient par la peur, la division identitaire et la fermeture des institutions. La légitimité ne se décrète pas : elle se construit par le texte constitutionnel et le vote libre.

- Convocation d'une assemblée nationale représentative des forces politiques et sociales du pays.
- Publication d'une charte de la transition et d'un calendrier constitutionnel à l'échelle nationale.
- Fin des lois d'exception, des arrestations politiques et de la confusion des pouvoirs.
- Application effective de l'article 64 : tout Congolais a le devoir de faire échec à une prise de pouvoir par la force.

Grille	Contenu
Institution responsable	Assemblée nationale constituante, sous l'autorité du Collège des fondateurs et du Conseil de la révolution.
Garanties	Droits fondamentaux garantis par une constitution restaurée ; recours et circuits judiciaires indépendants ; aucune personne ne peut être détenue sans mandat ; publication intégrale des débats.
Financement	Budget de l'Assemblée nationale inscrit au budget de la transition ; fonctionnement assuré par le Trésor et les contributions des fédérations.
Évaluation	Texte de la charte de transition adopté et publié ; ouverture vérifiable des institutions ; liste des prisonniers politiques libérés.
Échéance	Calendrier : adoption de la charte dans les 90 jours suivant l'installation des organes.

02. Arrêter la guerre

Le problème — Une guerre de plus de deux ans dans l'Est, qui a fait des centaines de milliers de morts, déplacé des millions de personnes et détruit les infrastructures. 5,4 millions de morts depuis 1998 selon l'International Rescue Committee.

- Cessez-le-feu général et immédiat dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri, avec mécanisme de vérification sur le terrain.
- Respect intégral des engagements pris à Doha, notamment le cessez-le-feu et la libération des prisonniers.
- Protection des corridors humanitaires et des voies de ravitaillement des déplacés.
- Ni offensive, ni percée, tant que les populations ne sont pas protégées et les déplacés rentrés.

Grille	Contenu
Institution responsable	Comité de suivi du cessez-le-feu, coprésidé par les parties, avec les Nations unies et une garantie internationale de mise en œuvre.
Garanties	Accord de cessez-le-feu contraignant pour les parties ; mécanisme de plainte et de vérification ; protection internationale des sites de déplacés ; libre circulation des humanitaires.
Financement	Fonds de soutien au retour des déplacés et de réinsertion, alimenté par le budget de la transition et les contributions des partenaires.
Évaluation	Protocole de cessez-le-feu signé et vérifié ; nombre de déplacés en baisse ; réouverture des axes routiers.
Échéance	Calendrier : protocole de cessez-le-feu dans les 30 jours.

03. Rétablir l'autorité de l'État

Le problème — 22,5 % seulement de la population a accès à l'électricité ; l'administration publique est absente de vastes zones. Sans autorité, il n'y a ni sécurité, ni investissement, ni justice.

- Présence de l'administration de l'État dans les territoires sous contrôle armé, avec mandat et protection.

- Reconstitution d'une chaîne de commandement militaire congolaise unique, obéissant aux institutions.
- Retour des services de l'État — justice, santé, enseignement, police — dans les zones libérées.
- Fin des zones de non-droit où aucune autorité ne s'exerce.

Grille	Contenu
Institution responsable	Gouvernement de la transition, sous le contrôle du Comité exécutif et l'autorité du Conseil de la révolution.
Garanties	Habeas corpus suspendant les commissions militaires ; enregistrement des armes au registre national ; cadre légal de la réintégration des combattants.
Financement	Budget de fonctionnement des provinces reconstitué à partir des recettes fiscales nationales ; dotation extraordinaire pour les trois provinces de l'Est.
Évaluation	Retour de l'administration dans les territoires libérés ; présence effective de l'état civil et de la justice de proximité.
Échéance	Calendrier : déploiement de l'administration dans les zones stabilisées, par vagues trimestrielles.

04. Restaurer la démocratie et l'État de droit

Le problème — Instrumentalisation de la justice, arrestations et détentions arbitraires visant officiers, opposants, activistes et journalistes ; travaux d'une législation référendaire qui fragiliserait l'équilibre politique issu des accords de Sun City.

- Refus de toute révision constitutionnelle visant un troisième mandat ou un prolongement sans échéance.
- Suspension des travaux de la législation référendaire et consultation réelle de la société.
- Libération des officiers, opposants, journalistes et militants des droits de l'homme détenus sans motif.
- Indépendance réelle du pouvoir judiciaire et du parquet, et lustration des officiers de justice.

Grille	Contenu
Institution responsable	Cour suprême, Commission de justice du Front et Cour constitutionnelle provisoire.
Garanties	Indépendance des juges garantie par un statut et une immunité ; droit à un procès équitable ; interdiction de la détention préventive sans contrôle judiciaire ; accès de la défense au dossier.
Financement	Budget de la justice porté à 2 % du budget national au minimum ; renforcement du commissariat aux comptes de la justice.
Évaluation	Liste des prisonniers politiques libérés ; rapport trimestriel sur l'indépendance de la justice ; nombre de décisions annulées pour vice de procédure.
Échéance	Calendrier : loi d'amnistie et de réforme judiciaire dans les 60 jours.

05. Rétablir les libertés fondamentales

Le problème — Des journalistes et des activistes emprisonnés, des partis et associations interdits d'activité, une exclusion des médias : les libertés publiques sont devenues un otage de la crise.

- Levée de l'interdiction d'activités des partis et associations, et retrait des mesures d'exclusion des médias.
- Protections légales effectives des journalistes, des militants et des défenseurs des droits de l'homme.
- Liberté de la presse, de la recherche et de l'expression politique garanties par la loi.
- Fin de la surveillance massive et respect du droit à la vie privée.

Grille	Contenu
Institution responsable	Ministère de l'Intérieur réformé, sous l'impulsion du Secrétariat général et l'arbitrage du Conseil de la révolution.
Garanties	Protection des données personnelles ; habeas corpus immédiat ; interdiction des arrestations pour opinion ; droit d'accès à l'information sur les fichiers de l'État.

Financement	Fonds de liberté d'information pour l'accès aux documents publics et le pluralisme de l'audiovisuel.
Évaluation	Levée effective des interdictions d'activités ; nombre de prisonniers d'opinion libérés ; rapport public sur la liberté d'information.
Échéance	Calendrier : abolition des mesures d'interdiction dans les 30 jours.

o6. Réconcilier les Congolais et reconstruire la cohésion nationale

Le problème — Des discours de haine financés et véhiculés par les officiels, une discrimination visant les Tutsis et les Rwandophones, des communautés entières déplacées : la fracture est devenue institutionnelle.

- Publication d'une Commission nationale de vérité et de réconciliation, avec calendrier et méthodologie.
- Protection juridique des groupes ethniques et sanction effective de la propagande de haine.
- Programme de retour et de réinstallation des réfugiés et des exilés politiques, avec garantie de sécurité.
- Association réelle des provinces aux décisions engageant leur avenir, par une instance consultative permanente.

Grille	Contenu
Institution responsable	Commission nationale de vérité et de réconciliation, présidée par une personnalité civile, appuyée par les Nations unies et les Églises.
Garanties	Droit à la vérité et à la réparation pour les victimes ; protection des témoins et des personnes-déplacées ; consultation obligatoire des provinces ; impossibilité de Dissolution de la Commission avant la remise de ses conclusions.
Financement	Fonds de réconciliation et de réinstallation, alimenté par le budget de la transition et un fonds de solidarité internationale.

Évaluation	Installation effective de la Commission ; nombre de retours de réfugiés et d'exilés ; publications des auditions publiques.
Échéance	Calendrier : installation de la Commission dans les 120 jours.

07. Relancer le développement par la bonne gouvernance

Le problème — La corruption engloutit une part majeure du budget, la dette dépasse 18 milliards de dollars, le déficit budgétaire intérieur reste négatif et le service de la dette absorbe près de 7 % des recettes publiques. La croissance — 5,5 % en 2025 — reste concentrée dans l'extractif : 10,1 % contre 3,1 % pour le reste de l'économie.

- Commissariat aux comptes indépendant du Front et des institutions, avec rapport public annuel.
- Publication systématique des contrats miniers, des marchés publics et des concessions.
- Recouvrement des dettes, des impôts et des redevances, avec audit des comptes des anciens gestionnaires.
- Rétablissement du service public : santé, éducation, eau, électricité, dans les provinces productrices.
- Protection du patrimoine public : les contrats miniers signés ne peuvent être modifiés ou annulés que par une procédure publique et documentée.

Grille	Contenu
Institution responsable	Commissariat aux comptes du Front, relais de l'Inspection générale de l'État, sous l'autorité du Comité exécutif.
Garanties	Publicité intégrale des marchés ; droit de saisine du médiateur citoyen par les citoyens ; protection des agents de contrôle ; contradictoire garanti avant toute sanction.
Financement	Budget de contrôle : commissariat aux comptes, corps d'inspecteurs d'administration, brigades anti-corruption et anti-évasion fiscale financés sur le budget de l'État.

Évaluation	Rapport public du commissariat aux comptes ; publication mensuelle des recettes fiscales et des marchés ; part des recettes hors extractif dans le PIB.
Échéance	Calendrier : premier rapport du commissariat aux comptes dans les 180 jours.

o8. Instaurer un dialogue sincère et permanent avec tous les pays voisins

Le problème — Des relations dégradées, des accords non tenus — de Doha à l'accord sur les minerais stratégiques —, une image de pays qui ne tient pas ses engagements : la crédibilité est perdue.

- Reprise du processus de Doha sur une base vérifiable, avec calendrier et texte de référence.
- Dialogue bilatéral et multilatéral sur les questions frontalières, les routes de commerce et les corridors de transport.
- Respect mutuel des frontières issues de l'Accord de Sun City et des résolutions de l'Union africaine.
- Diplomatie de reconstruction de la confiance, ouverte aux partenaires qui respectent le droit international.

Grille	Contenu
Institution responsable	Cellule diplomatique du Front, rattachée à la Présidence, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères.
Garanties	Aucune transaction minière ou de sécurité ne peut être conclue sans publication intégrale ; clause de respect des résolutions de l'Union africaine ; protection des ressortissants et des frontières.
Financement	Budget de diplomatie multilatérale : participation aux sommets de l'UA, de la CEEAC, de la SADC et du COMESA ; fonds de coopération régionale.
Évaluation	Compte rendu public des rencontres de dialogue ; rapport public sur l'exécution des engagements pris ; texte du processus de Doha.

Échéance

Calendrier : reprise du dialogue de Doha dans les 30 jours.

09. Rétablir la crédibilité internationale du pays

Le problème — Des engagements non tenus, une dette publique ingérable, un déficit budgétaire structurel : sans crédibilité, ni le crédit, ni l'investissement, ni l'aide ne trouvent leur chemin.

- Publication d'un rapport périodique sur l'exécution des engagements pris devant les partenaires.
- Rétablissement de relations diplomatiques de qualité avec l'ensemble des partenaires, sans exclusive de blocs.
- Reprise de la coopération technique et financière, notamment en matière de santé et d'éducation.
- Fin de la communication diplomatique de fermeté comme instrument de substitution à la politique.

Grille	Contenu
Institution responsable	Ministère des Finances et Cellule diplomatique, sous l'arbitrage de la Présidence.
Garanties	Engagements inscrits au budget et non négociables ; publication des rapports périodiques ; aucune restriction à l'aide humanitaire et au financement des services sociaux.
Financement	Fonds de résilience macro-financière : provision pour la restructuration de la dette et une provision pour le paiement des obligations sociales.
Évaluation	Rapport public sur l'exécution des engagements ; part de la dette dans le PIB ; taux d'accès aux financements concessionnels.
Échéance	Calendrier : premier rapport de crédibilité dans les 90 jours.

10. Neutraliser tous les groupes armés nationaux et étrangers

Le problème — Des massacres en Ituri, à Beni et au Lubero ; des millions de déplacés ; une intégration de fait des milices dans l'armée régulière, sans chaîne de commandement ni contrôle.

- Démantèlement des cellules armées et des réseaux d'approvisionnement, y compris transfrontaliers.
- Intégration encadrée des anciens combattants dans les forces de défense congolaises et dans des corps civils.
- Protection spéciale des sites de déplacés et des routes d'approvisionnement.
- Coopération régionale avec les pays voisins sur le suivi des mouvements d'armes.

Grille	Contenu
Institution responsable	État-major général des forces armées de la transition, sous le contrôle conjoint du Conseil de la révolution et du Comité exécutif.
Garanties	Procédure contradictoire avant toute intégration ; droit de refus et de recours des combattants ; contrôle du parc d'armes par un corps indépendant ; protection des communautés civilement exposées.
Financement	Budget de réintégration : indemnités, formation professionnelle, équipement et aide au retour ; adossé à un instrument multilatéral de financement.
Évaluation	Nombre de cellules démantelées ; nombre de combattants réintégrés et pourcentage de réinsertion sociale ; nombre d'armes enregistrées.
Échéance	Calendrier : registre national des armes et plan de démantèlement dans les 90 jours.

11. Mettre fin à l'utilisation des mercenaires

Le problème — Des armées privées étrangères ont combattu pour la République : c'est une violation de la souveraineté et une disqualification internationale de l'État.

- Interdiction de toute activité de mercenaires sur le territoire congolais.
- Sanctions effectives pour les réseaux de recrutement et de financement.
- Recrutement et formation exclusifs de militaires congolais, sous contrôle des institutions.

- Audit des forces armées et épuration des éléments intégrés sans contrôle.

Grille	Contenu
Institution responsable	Conseil de la révolution, par décision directe et publiée, sur proposition de l'état-major.
Garanties	Enregistrement obligatoire de toute société de sécurité privée ; contrôle de l'État sur les contrats de sécurité ; droit de refus de service pour les personnels non enregistrés.
Financement	Budget de l'audit des forces armées et de l'enregistrement des armes ; fonds de réinsertion des personnels concernés.
Évaluation	Publication du registre des unités opérant sur le territoire ; nombre de contrats de sécurité régularisés ou annulés.
Échéance	Calendrier : registre national des forces et des sociétés de sécurité dans les 60 jours.

12. Ordonner le retrait, sans délai, de toutes les troupes étrangères

Le problème — Des forces étrangères occupent une partie du territoire : c'est un fait de souveraineté bafouée, et la condition pour que tout le reste du programme soit crédible.

- Calendrier public de retrait, poste par poste, avec des échéances contraignantes.
- Ouverture des bases et inspection indépendante des sites.
- Retrait des unités de sécurité privée et des dispositifs de surveillance étrangers.
- Consolidation d'unités nationales de sécurité à la frontière, sous commandement congolais.

Grille	Contenu
Institution responsable	Conseil de la révolution, sur proposition de la cellule diplomatique et de l'état-major ; exécution par le ministère de la Défense.
Garanties	Calendrier contraignant publié ; droit de vérification des Nations unies ; interdiction de tout appui logistique externe à des forces non déclarées ; protection des civils dans les zones de retrait dans les zones de retrait.

Financement	Budget de réorganisation des forces nationales : équipement, logement, solde et formation des unités congolaises qui prennent le relais.
Évaluation	Calendrier public de retrait et état d'avancement publié trimestriellement ; nombre de postes évacués.
Échéance	Calendrier : publication du calendrier de retrait dans les 30 jours.

Repères de départ

Indicateur	Valeur	Ce qu'il signifie
Population (2025)	112,8 M	113 millions d'habitants, une croissance de 3,2 % par an — la plus forte d'Afrique centrale.
PIB par habitant (2025)	806 \$	PIB national de 91 milliards de dollars. Le pays se classe 174e sur 189 pour le revenu par habitant.
Sous le seuil de pauvreté	81,1 %	Seuil de 3 dollars par jour (PPA 2021). 69 % de la population vit sous le seuil national de pauvreté (ENS 2024).
Accès à l'électricité	22,5 %	Et 13 % seulement pour l'assainissement géré en sécurité. Un pays qui produit l'électricité du continent n'éclaire pas un Congolais sur cinq.
Espérance de vie	62 ans	L'une des plus faibles d'Afrique subsaharienne, après des décennies de recul.
Dette publique	18 Md\$	Au-delà de dix-huit milliards de dollars, dans un pays dont les recettes publiques ne dépassent pas 15 % du PIB.

Données Banque mondiale, Fonds monétaire international, Nations unies et Institut national de la statistique (2024-2026). Les chiffres de 2025 sont des estimations.



Emblème officiel du Front pour la Refondation de la Nation — Goma, République démocratique du Congo.